...

Ce qui militerait pour la première hypothèse, c'est le choix de Claude Cheysson comme chef de file de la partie française au sein de l'Organisme saharien pour la mise en œuvre de la coopération pétrolière. Cet ancien résistant, de sensibilité socialiste, polytechnicien de formation, sera en 1981 le premier ministre des Affaires étrangères de François Mitterrand puis vice-président de la CEE pour la coopération avec les pays du sud méditerranéen. De Gaulle a fait venir à lui ce brillant et grand commis de l'État qui avait été relégué au «placard» dans un poste en Afrique, en raison de ses positions favorables à l'indépendance algérienne et de sa démission d'un haut poste diplomatique en protestation publique contre l'arraisonnement, sous le couple Guy Mollet-Robert Lacoste, de l'avion qui transportait quatre historiques du FLN en octobre 1956 entre Rabat et Tunis. Le choix de Claude Cheysson, le message dont il était porteur, accréditent l'hypothèse d'un De Gaulle dont la passion principale, à savoir une vision connue des intérêts supérieurs de la France, n'aurait pas été incompatible avec l'hypothèse de l'approche d'un homme pragmatique qui ne serait pas formalisé d'une éventuelle remise en cause par l'Algérie du dispositif hérité des Accords d'Évian «pour peu que lui-même en fût prévenu à temps», semble-t-il avoir voulu faire entendre aux nouvelles autorités de l'Algérie indépendante.

Sonatrach et ses cadres ont joué un rôle capital dans la préparation des nationalisations, notamment à travers les négociations algéro-françaises. Quid des syndicats ?

Fruit d'une coopération de plusieurs années entre le ministère de l'Énergie, la direction générale, les cadres et le syndicat d'entreprise, la convention d'entreprise de Sonatrach, dans son volet salarial, a constitué un modèle pour les autres entreprises du secteur et même lors de l'élaboration du Statut général des travailleurs. Le domaine d'intervention du syndicat allait au-delà des limites du périmètre salarial et social. La contribution des représentants des travailleurs a englobé le reste des activités industrielles et sociales de l'entreprise, lors des avancées les plus décisives de l'ensemble du projet national de développement des hydrocarbures. En particulier dans la préparation et la mise en place des dispositifs des nationalisations.

Le caractère stratégique de Sonatrach, outil d'une politique nationale de développement, a fait tout naturellement que les syndicalistes de la Fédération des travailleurs de l'énergie ne voyaient pas en elle un interlocuteur patronal classique. Ne serait-ce que pour une bonne partie des affiliés de la FNTPG, ceux des effectifs algériens des compagnies pétrolières étrangères et qui n'avaient pas encore Sonatrach comme employeur. Aussi la logique de la mobilisation au service d'un projet national commun a prévalu, au moins durant les douze années de préparation et de mise en œuvre des mesures de récupération des hydrocarbures, sur la logique de confrontation corporatiste classique.

Comment expliquer alors la baisse de combativité que l'on observe aujourd'hui chez les syndicalistes de Sonatrach ?

Il faut distinguer le syndicat des pétroles (FNTPG) de la Centrale confédérale. Pour analyser les positions des uns et des autres, il y a lieu de se référer à deux époques distinctes, l'avant et l'après-Boumediène.

Si l'on parle de la FNTPG, j'ai mentionné son engagement indiscutable dans la bataille du pétrole, c'est-à-dire durant toute la période de préparation de la mise en œuvre des mesures de nationalisation, ainsi que de leur consolidation. J'ai expliqué pourquoi, pour des raisons historiques, la relation entreprise-ministère-syndicat s'est située dans la logique de coopération plus que dans la logique de confrontation. De là à regarder la FNTPG comme un «syndicat maison», il n'y avait qu'un pas que n'ont pas manqué de franchir des courants de la Centrale parmi les plus hostiles à Sonatrach et plus généralement à la politique industrielle. Les rares moments de tension qui ont marqué nos relations syndicales ont tous eu une origine purement politique sous l'instigation d'un courant traditionnellement réservé vis-à-vis de la politique industrielle nationale.

Sid-Ahmed Ghozali, ambassadeur à Paris.
«Mitterrand était-il en quête de quelque chose que l'histoire substituerait à l'obsédante déclaration (la seule négociation, c'est la guerre).

Et le comportement des syndicalistes dans l'après-Boumediene ?

Au moment où a sonné l'hallali de la politique industrielle et énergétique de Boumediène, les représentants de la Centrale syndicale au comité central du FLN ont été de la curée générale, avec un zèle remarqué. Les responsables syndicaux de Sonatrach ne sont pas allés jusqu'à ce point. Hélas, ils n'ont pas entrepris grand-chose pour défendre l'aventure humaine à laquelle ils avaient participé. Dans le meilleur des cas, ils ont assisté passivement au démantèlement du secteur de l'énergie.

S'il s'agit de la période allant de 1999 à maintenant, que voulez-vous que je vous en dise ? Force a été de constater qu'à l'occasion de la promotion de ce qui allait être la loi scélérate de 2005, la Centrale syndicale a affiché une succession de postures en exécution d'ordres précis qui lui étaient dictés par la machinerie du pouvoir politique.

Les variations observées dans le discours officiel de la Centrale ne prêtent pas à optimisme sur la combativité du syndicat, élément indispensable d'un développement économique harmonieux.

Le 24 février 2005, date anniversaire de la fondation de l'UGTA et de l'annonce de l'ordonnance de nationalisation des hydrocarbures, c'est au même siège de la Centrale syndicale qu'a été annoncée l'abrogation de la loi fondamentale de 1971. Cette mutation des symboliques traduit l'ampleur de la rupture historique qui a marqué le mouvement syndical algérien.

M. C. M.

(À suivre)

Publicité